

# Effondrement De L'état Libyen : Facteurs Et Indicateurs

## Collapse Of The Libyan State: Factors and Indicators

**Bokeka Lingoto Fortunat**

Relations internationales, Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo  
International relations, University of Lubumbashi, Democratic Republic of Congo

DOI:10.37648/ijrssh.v14i03.002

<sup>1</sup> Received: 20 May 2024; Accepted: 19 July 2024; Published: 25 July 2024

---

### ABSTRACT

Observation of the Libyan state leads to the observation that this state is currently collapsed. This collapse results in its inability to carry out its sovereign missions. This situation is justifiable by distant causes which are endogenous and exogenous, as well as those which are close. These causes are palpable through indicators which are at the same time social, economic and political. It is with this in mind that this article is concerned with knowing how the Libyan state came to collapse? And what are the supporting evidence?

**Keywords:** *Libya; bankruptcy; governance; causes; clues*

### Remué

L'observation de l'Etat libyen débouche sur le constat selon lequel cet Etat est actuellement effondré. Cet effondrement se traduit par son incapacité d'assurer ses missions régaliennes. Cette situation est justifiable par des causes lointaines qui sont endogènes et exogènes, de même pour celles qui sont proches. Ces causes sont palpables à travers des indicateurs qui sont à la fois d'ordre social, économique et politique. C'est dans cette optique que cet article se préoccupe de savoir comment l'Etat libyen est arrivé à l'effondrement ? Et quels en sont les indices justificatifs ?

**Les mots clés :** Libye; faillite; gouvernance; causes; indices

### INTRODUCTION

Sous le régime de Mouammar Kadhafi, la Libye était parmi les pays d'Afrique qui figuraient à la première place au processus du développement, du point de vue économique et militaire. En 2010, à l'aube de la chute du régime de Kadhafi, l'exploitation libyenne du pétrole s'élevait à 1,6 million de barils par jour en 2010, à l'aube de la chute du régime de Kadhafi. Et celle du gaz naturel à 3,5 milliards de m<sup>3</sup>. Ces exploitations généraient au pays les revenus colossaux en terme des milliards de dollars. Cette manne pétrolière avait un impact positif sur le social, car le PIB des libyens nageait entre 13 à 16 mille dollars par habitant<sup>2</sup>. En 2009, les étudiants libyens arrivaient à marcher, non pas pour contester et décrier l'incapacité du gouvernement libyen et les détournements des fonds et deniers publics par le régime au pouvoir, mais plutôt pour demander l'élargissement de leurs parkings, parce que chaque étudiant avait son propre véhicule.

Du point de vue militaire, la force libyenne n'était pas moindre. A peine une année et demi au pouvoir en 1971, avec les arsenaux militaires que la Libye s'était procurée en 1970 en provenance de la France : 200 chars AMX et 110 avions Mirage<sup>3</sup>, Kadhafi avait réussi à sauver un régime soudanais de Gaafar Nimeiry, en interceptant avec ses avions de chasse sur les airs libyens, un avion en direction de Khartoum pour accomplir un coup d'Etat monté depuis Londres contre le Président soudanais Gaafar Nimeiry<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> **How to cite the article:** Fortunat B.L.; (July, 2024); Effondrement De L'état Libyen : Facteurs Et Indicateurs; *International Journal of Research in Social Sciences and Humanities*; Vol 14, Issue 3; 10-25; DOI: <http://doi.org/10.37648/ijrssh.v14i03.002>

<sup>2</sup> Bichara. K., « Libye : le contre-paradigme d'une révolution heureuse », in *Alternatives sud*, vol.19, 2012, p.61.

<sup>3</sup> Otayek. O., *La politique africaine de la Libye*, Paris, Editions Karthala, 1986, p.111.

<sup>4</sup> Otayek. O., *op.cit*, p.41.

Mais depuis la chute du régime de Kadhafi, la Libye qui espérait le renouvellement et la modernisation des institutions pour un nouvel élan vers l'excellence, s'est retrouvée dans le gouffre des crises politico-sécuritaires qui l'ont conduit aujourd'hui à l'effondrement.

Nul ne surgit du hasard. Les phénomènes naturels, physiques, sismiques, sociaux, et autres ont leurs provenances et indices qui les démontrent. De même, l'effondrement d'un Etat, étant un phénomène politique, a ses causes et preuves qui le témoignent. De ce fait, cette analyse se préoccupe de savoir comment l'Etat libyen est arrivé à l'effondrement ? Et quels en sont les indices justificatifs ?

Pour ce faire, hormis cette ébauche introductive et la conclusion, cette dissertation se développera dans trois grands points. Le premier portera sur la définition, les causes et manifestations de l'effondrement de l'Etat. Le deuxième, sur les origines de l'effondrement de l'Etat libyen. Et le troisième, quant à lui, portera sur les indicateurs de l'effondrement de l'Etat libyen.

## ACCEPTION DES NOTIONS DE L'EFFONDREMENT DE L'ETAT

### Définition

Selon William Zartman, un Etat effondré est celui qui continue à bénéficier de la reconnaissance formelle du système international, mais dont les institutions ne correspondent plus aux sens premiers de l'autorité et l'accomplissement des tâches gouvernementales<sup>5</sup>. Cela renvoie à l'idée selon laquelle, la structure, les lois, et l'ordre politique sont anéantis. Dans la même ordre d'idée, pour Joseph Tainter<sup>6</sup>, l'effondrement de l'Etat est la disparition de la structure globale qui fournit des services à la population.

Ces deux auteurs insistent sur la dimension fonctionnelle et opérationnelle des institutions de l'Etat, devenues incapable d'assurer la prestation des services tels que la sécurité, le bien-être social, ou d'institutionnaliser la société. Ces conceptions cadrent avec courant marxiste qui soutient que c'est l'infrastructure qui détermine la superstructure<sup>7</sup>. Autrement, la capacité institutionnelle détermine l'ordre politique.

Toutefois, nous constatons que les idées susmentionnées se sont principalement intéressés aux implications internes de l'effondrement de l'Etat, sans tenir compte des implications externes. Pour Caty Clément, dans son article intitulé « Un modèle commun d'effondrement de l'Etat ? Un AQQC du Liban, de la Somalie et de l'Ex-Yougoslavie »<sup>8</sup>. Cette auteure propose un modèle causal minimal commun, soit l'ensemble des conditions minimales nécessaires à l'effondrement de l'Etat. D'après elle, quatre conditions sont nécessaires à l'effondrement de l'Etat : l'action extérieure ; la paralysie économique ; les groupes avancés concurrents ; et le renouvellement des élites. De ce point, nous sommes d'accord avec elle. Par contre, nous la contestons en ce que, d'après elle, l'effondrement de l'Etat se produit seulement lorsque les quatre conditions sont réunies. Or, d'après nos analyses, il suffit que l'une de quatre se manifeste gravissement, l'Etat peut s'effondrer. L'Haïti s'est effondré par les causes internes.

Nous nous alignons à prendre en compte des différents angles dégagés par ces auteurs en assaillant de les vérifier dans le cas de la Libye. De notre part, nous considérons l'effondrement de l'Etat comme un état d'anéantissement des fonctions vitales des institutions du pouvoir public. Un Etat effondré est celui qui n'est pas à mesure d'assumer ses missions régaliennes face à son peuple et son territoire, et tenir aux chocs extérieurs. C'est-à-dire, un Etat effondré est celui qui est en état de la détérioration de son sens institutionnel face à l'environnement interne et externe.

### Les facteurs de l'effondrement de l'Etat

Les facteurs menant à l'effondrement dépendent du contexte de chaque Etat, c'est-à-dire que les Etats ne s'effondrent pas pour les mêmes raisons. Celles qui sont déterminantes dans un cas ne le seront pas nécessairement dans un autre<sup>9</sup>.

Toutefois, en dépit de cette difficulté de généraliser les facteurs de l'effondrement de l'Etat, nous nous sommes efforcés de dégager quelques facteurs qui peuvent être communs à la majorité des cas de l'effondrement de l'Etat. Ces

<sup>5</sup> Zartman, W. (dir.), *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, London, Lynne Rienner, 1995, p.4.

<sup>6</sup> Tainter, J., *The Collapse of Complex Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p.20.

<sup>7</sup> Althusser, L., *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p.89-92.

<sup>8</sup> Clément, C., « Un modèle commun d'effondrement de l'Etat ? Un AQQC du Liban, de la Somalie et de l'Ex-Yougoslavie », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 11, n°1, 2004, pp.35-50.

<sup>9</sup> Jallot, M., *Effondrement et reconstruction de l'Etat : les continuités de la formation de l'Etat sierra léonais*, Thèse en science politique, Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2011, p.26.

facteurs sont notamment la fragilité institutionnelle, la mauvaise gouvernance dont font preuve certains dirigeants et l'ingérence extérieure.

### La fragilité institutionnelle

La première cause qui conduit l'Etat à l'effondrement est la fragilité de ses institutions. Il traduit l'incapacité de celui-ci de se maintenir, et d'accompagner l'Etat dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

### La mauvaise gouvernance

La notion de mauvaise gouvernance est évoquée lorsqu'il y a la dérive du système de gouvernance, l'inefficacité dans la satisfaction de l'intérêt général de la population, le manque d'anticipation et la gestion opaque de la *res publica*. Elle traduit donc la mauvaise gestion des institutions et du patrimoine de l'Etat. Elle englobe notamment les détournements des deniers publics, la gestion néopatrimoniale, la corruption, la confiscation du pouvoir, des droits et libertés, etc.

### L'ingérence extérieure

L'ingérence extérieure est évoquée lorsqu'il y a immixtion d'un Etat tiers dans les affaires relevant de la souveraineté exclusive d'un autre Etat. En d'autres termes, c'est l'impérialisme d'un Etat A à l'Etat B. C'est l'élément décrié par les pays en voie de développement dans les relations Nord-Sud à cause du fait qu'elle va à l'encontre des prescrits de la Charte des Nations unies qui stipule qu'« aucune disposition de la présente charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat »<sup>10</sup>. Cependant, l'ingérence devient un handicap majeur pouvant conduire à l'effondrement d'un Etat lorsqu'elle est celle liée aux tendances belliqueuses, notamment le fait de soutenir les groupes rebelles contre le gouvernement national.

## LES MANIFESTATIONS DE L'EFFONDREMENT DE L'ETAT

L'analyse sur les manifestations de l'Effondrement de l'Etat a été systématisée par le modèle américain de « *Fund for Peace* ». Ce modèle dégage douze indicateurs de l'effondrement de l'Etat : quatre indicateurs sociaux (la pression démographique et tous les problèmes, les mouvements des réfugiés ou des déplacés, la violence communautaire et l'émigration intense), deux indicateurs économiques (les inégalités d'accès aux richesses et aux services publics et les crises économiques), et six indicateurs politiques qui se divisent en deux groupes. Ceux qui ont un rapport à la violence d'abord : la montée de la petite criminalité et la perte de crédit dans le domaine public, la création de milices civiles et l'intervention de puissances extérieures. Ensuite et enfin, viennent les indicateurs en lien avec la gouvernance et l'Etat de droit: la dégradation des services publics, la création de petits groupes au sein de l'élite politique et enfin la violation des droits de l'homme<sup>11</sup>.

### Les indicateurs sociaux

La pression démographique c'est quand les ressources dont dispose l'Etat ne parviennent pas à supporter le poids démographique. En d'autres termes, c'est quand les dépenses liées à la prise en charge du peuple dépasse de loin la capacité budgétaire de l'Etat<sup>12</sup>.

Et, les mouvements des réfugiés et des déplacés internes c'est suite aux conditions de guerres ou des catastrophes naturelles. Par la violence communautaire, c'est quand un groupes d'individus (groupes armés, milices, groupes d'auto-défense) contre les autres individus ou groupes respectifs en fonction de leur appartenance au groupe, race, positions sociale, matérielles, financière, idéologique, etc.

La violence communautaire désigner la violence entre des personnes qui ne sont pas apparentées. C'est la violence collective commise par des groupes de personnes plus nombreux ou par des États<sup>13</sup>. L'émigration, quant à elle, renvoie

<sup>10</sup> La Charte constitutive des Nations unies de 1945, art. 2, §7.

<sup>11</sup> « L'Etat en faillite », en ligne sur internet, <https://wp.unil.ch/bases/2013/08/letat-en-faillite/>, consulté le 12 juin 2022.

<sup>12</sup> Domenach, H. et Picouet, M., « Environnement et pressions démographiques », in Domenach, H. et Picouet, M. (dir), *Population et environnement*, Paris, PUF, Que Sais-je ?, 2000, p.120.

<sup>13</sup> OMS, « Rapport mondial sur la violence et la santé », 2002, p. 6 disponible sur [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619\\_fre.pdf;jsessionid=7142426415C47FD2B25DDAA966353A5B?sequence=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619_fre.pdf;jsessionid=7142426415C47FD2B25DDAA966353A5B?sequence=1), consulté le 15 avril 2024.

à l'action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger<sup>14</sup>. Elle devient un indicateur de l'effondrement de l'Etat quand cette quitte le pays à cause de l'incertitude sécuritaire et les conditions difficiles de l'existence qui peuvent être la famine, le manque de l'emploi, ...

### Les indicateurs économiques

Les inégalités d'accès aux richesses, aux services publics font référence au fait qu'au sein de l'Etat, un petit nombre d'individus possèdent la plus grande part des richesses du pays, et ont accès aux services publics de qualité, face à un grand nombre des misérables qui n'ont presque pas l'accès aux services publics. Et, la crise économique généralisée, c'est quand il y a exacerbation de la pauvreté dans le pays par l'absence de la production, et la population vit en dessous du seuil minimal de pauvreté inférieur à 1,9 dollar par jour<sup>15</sup>.

### Les indicateurs politiques

Les six indicateurs politiques se divisent en deux groupes : ceux qui ont un rapport à la violence d'abord : la montée de la petite criminalité et la perte de crédit dans le domaine public, la création de milices civiles.

La récurrence des interventions extérieures renvoi au fait que l'Etat étant dans l'incapacité de résoudre ses problèmes, se trouve à-la-merci des interventions et ingérences d'autres Etats et organisations internationales. C'est l'action mise sur pied par un Etat ou une organisation internationale pour voler au secours d'un autre Etat en crise. Elle peut être du type, politique, économique, humanitaire, et militaire qui est un engagement de forces militaires projetées hors du territoire national, sur un théâtre de crise ou de conflit.

### Les indicateurs en lien avec la gouvernance et l'Etat de droit

Les indicateurs en lien avec la gouvernance et l'Etat de droit font référence à la dégradation des services publics, la création de petits groupes au sein de l'élite politique et enfin la violation des droits de l'homme.

La gouvernance dont il est question renvoie à la bonne gouvernance, et inversement, la mauvaise gouvernance. La notion de mauvaise gouvernance est évoquée lorsqu'il y a la dérive, l'inefficacité, le manque d'anticipation et la gestion opaque de la *res publica*. Elle traduit donc la mauvaise gestion des institutions et du patrimoine de l'Etat.

La paralysie du système judiciaire renvoie au naufrage judiciaire ; autrement un système judiciaires sinistrés<sup>16</sup> ; un chaos juridique et judiciaire<sup>17</sup>, pour pointer la faible indépendance de la justice, notamment vis-à-vis du politique, l'absence d'impartialité, son excessif formalisme et juridisme<sup>18</sup>. Cela fait appel à la montée de la criminalité qui est en fait la transgression des normes juridiques d'un système social par un groupe d'individus à l'intérieur ou à l'extérieur, qui défient le pouvoir public de l'Etat<sup>19</sup>.

Après avoir surfé sur les notions de l'effondrement de l'Etat, il s'avère opportun de se pencher les facteurs de l'effondrement de l'Etat libyen.

## LES ORIGINES DE L'EFFONDREMENT DE L'ETAT LIBYEN

Les origines à la base de l'effondrement de l'Etat libyen sont de quatre ordres : les origines lointaines endogènes et exogènes et celles proches endogènes et exogènes.

### Les origines lointaines endogènes

Les origines lointaines endogènes de l'effondrement libyen sont les suivants : le démantèlement du Conseil de commandement de la révolution, l'instauration de la dictature et les clivages clanico-tribaux.

<sup>14</sup> Organisation Internationale de la Migration, « Glossaire de la migration », in *Droit international de la migration*, N°9, 2007, p.26.

<sup>15</sup> Valensisi, G., « COVID-19 et pauvreté mondiale : Une évaluation préliminaire », in *International Development Policy / Revue internationale de politique de développement*, vol.12, n°2, août 2020, en ligne sur internet, <https://journals.openedition.org/poldev/3573>, consulté le 21 août 2022.

<sup>16</sup> Marchand, Y., *Rapport au Premier ministre. Une urgence : l'afro-réalisme. Pour une nouvelle politique de l'entreprise en Afrique subsaharienne*, Paris, La Documentation française, décembre 1996, cité par De Gaudusson, J.-B., « La justice en Afrique : nouveaux défis, nouveaux acteurs. Introduction thématique », in *Afrique contemporaine*, n°250, 2014, p. 15.

<sup>17</sup> De Gaudusson, J.-D., *art.cit.*, pp. 14-15.

<sup>18</sup> De Gaudusson, J.-D., *art.cit.*, pp. 13-14.

<sup>19</sup> Kuhn, A., *Sommes-nous tous des criminels ?* Paris, Ed. PUF, 2005, p.110

### **Le démantèlement du conseil de commandement de la révolution**

La première origine de la déliquescence de l'Etat Libyen remonte à quatre décennies avant son explosion manifeste en 2011. Il s'agit d'un fait ayant marqué l'histoire politique du pays : le démantèlement du conseil de commandement de la révolution par Kadhafi en 1974. En effet, après avoir gagné la bataille de récupération des ressources pétrolières contre les exploitants occidentaux avec l'aide de ses compagnies du CCR, il était arrivé l'heure pour Kadhafi de se défaire du contrôle commun de l'Etat avec ces derniers et rester le seul maître absolu sur la Libye.

A partir de 1979, Kadhafi a commencé à prendre des décisions engageant le pays, sans consulter les membres influents du gouvernement (CCR)<sup>20</sup>. Cette attitude suscita la mésentente entre Kadhafi et le commandant Mohamed Jalloud, auteur des grandes victoires de renégociation de réévaluation des contrats d'exploitation pétrolière contre les cartels pétroliers occidentaux. Menacé par Kadhafi, Jalloud avec sa famille étaient contraint à s'exiler, laissant le pays pour lequel il avait milité pour son redressement économique. Cette situation irrita la quasi-totalité des membres du CCR et provoqua leur démission et celle d'un bon nombre d'officiers de l'armée, jadis piliers du régime, et désormais des simples marionnettes. Leur départ suscita l'hostilité de leurs clans d'origine contre Kadhafi, ouvrant ainsi le chemin à la segmentation de la société libyenne<sup>21</sup>. Par la suite, ils eurent des tentatives répétées des coups d'Etat contre Kadhafi qui n'hésitait pas à infliger la peine de mort aux commanditaires desdits coups d'Etat, et à exclure leurs clans des prérogatives de l'Etat. Vomi par la majorité des clans qui ne voyaient pas en lui un bon père de la nation, Kadhafi ne restera qu'avec sa propre famille et son clan des Qadhafas.

### **L'instauration de la dictature**

Après le démantèlement du CCR, se voyant isolé de la majorité des clans et tribus, Kadhafi s'était rendu compte que son pouvoir était menacé, étant donné qu'il était sans fondement légitime. Ainsi, pour se maintenir, il opta pour le renforcement de la dictature, écrasant toute opposition contre son régime. C'est ainsi qu'il avait établi un gouvernement non-représentatif.

Au début de la dernière décennie du siècle passé, ce système dictatorial s'était buté à la mise en exergue des prescrits géopolitiques post-bipolaire de Zbigniew Brzezinski par les occidentaux, autour de la démocratie, prônant le multipartisme et la libéralisation du jeu politique pour l'alternance au pouvoir. En Afrique, d'autres pays, même de façade, l'ont vraisemblablement opté<sup>22</sup>. Mais en Libye, Kadhafi n'en a jamais tenu compte tout au long de son règne, la considérant comme une théorie surannée. L'absolutisme dictatorial, le verrouillage total du jeu politique, la répression des opposants politiques ont fait de Kadhafi un dirigeant impitoyable et indésirable, quel que soit le fait que les libyens mangeaient à leur faim et buvaient à leur soif durant son règne.

### **Les causes socio-culturelles**

La Libye est un Etat multinational comme tous les pays africains. Mais la manière dont elle a été organisée sous le régime de Kadhafi, autour des alliances d'appartenance aux clans et tribus, entretenait une base de discrimination et d'injustice sociale contre une certaine catégorie de ceux-ci. Comme nous l'avons souligné ci-haut, le régime de Kadhafi supportait mal les clans et tribus d'origine des membres déchus du CCR, devenus opposants après le démantèlement de celui-ci. A l'égard d'autres tribus non arabes, à l'instar des Berbères, Kadhafi déclarait à leur propos que la berbéricité était une simple modalité de l'arabité, la revendiquer constituerait une visée réactionnaire devant être sévèrement punie<sup>23</sup>. A tel enseigne que les Berbères étaient soumis à une arabisation forcée, subissant des discriminations. Lors de l'arrivée du printemps arabe, les Berbères étaient les premières au rang des manifestants contre Kadhafi.

Aujourd'hui, le pays est dans une tendance de balkanisation en trois groupes qui représentent chacun une base de régionalisme nationaliste. A l'Est on trouve le Cyrénaïque, à l'ouest la Tripolitaine, et au Sud la région des Toubous de Tibesti. Et chaque groupe a tendance à se démembrer du grand ensemble de Libye, créant un gouvernement à part entière et autonome.

<sup>20</sup> Davis, J., « Théorie et pratique du gouvernement non représentatif », in *Maghreb-Machrek*, N°93, Juillet-septembre 1981, pp. 39-55.

<sup>21</sup> Otayek. R., *op.cit.*, pp.20-21.

<sup>22</sup> Quantin. P., « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », in *Pouvoirs*, n°129, 2009, p. 65-76, en ligne sur internet, <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-65.htm>, consulté le 28 août 2023.

<sup>23</sup> Dumortier. B., *L'Afrique : du Sahel à la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2017, pp. 137-138.

## Les origines lointaines exogènes

Les origines lointaines sont notamment les antécédents conflictuels avec l'Occident,

### Les antécédents conflictuels avec l'Occident

Juste après le 01 septembre 1969, l'équipe révolutionnaire ne faisait guère mystère de sa politique étrangère, focalisée sur la « reconquête de la patrie usurpée ». Le premier pas de son exécution avait commencé par l'évacuation des bases militaires anglo-américaines, la résiliation des contrats d'armements passés entre la monarchie et la Grande Bretagne, et la nationalisation des banques étrangères<sup>24</sup>. Ce qui était déjà un mauvais présage des relations entre le régime révolutionnaire et les pays occidentaux, principalement les puissances les Etats-Unis, la Grande Bretagne. Mais ce n'était qu'un avant-goût.

Pour le rayonnement de l'Etat libyen, le régime révolutionnaire voulait s'appuyer sur deux piliers fondamentaux : développer une économie florissante et avoir une armée forte. Concernant l'économie, le régime révolutionnaire se penchant à suivre à la loupe, l'exploitation du pétrole et le gaz naturel, par les entreprises occidentales. Ce faisant, le régime révolutionnaire exigea dans un premier temps, les pourcentages proportionnels aux intérêts générés par l'exploitation. Ces entreprises n'étant pas d'accord à ces dispositions, en 1974, le CCR décréta leur nationalisation<sup>25</sup>, constituant un véritable coup de poignard du CCR contre les occidentaux, détériorant des relations entre ces derniers et la Libye.

Malgré cet état de relation avec les occidentaux, principalement les Etats-Unis et la Grande Bretagne, la France ne se montrait pas rude avec la Libye. En plein essor de la bipolarité, le régime révolutionnaire écarta de son plan de coopération les trois grandes puissances : les USA la Grande Bretagne et l'ex URSS qui, selon le CCR, ne pouvaient pas vouloir aider la Libye à devenir une grande puissance dans les domaines économique et militaire, de peur qu'elle devienne un autre concurrent potentiel à la longue. Ce qui laissa la priorité à une impulsion aux rapports franco-libyens<sup>26</sup> autour d'un marché des matériels militaires.

Consciente des avantages que génère cette coopération avec la Libye, la France se hâta de répondre favorablement aux demandes libyennes en armement. En 1970, la France envoya la livraison de 200 chars AMX et 110 avions Mirage, et promit d'assurer la réparation des installations et logistiques militaires abandonnées par les Etats-Unis et la Grande Bretagne<sup>27</sup>. C'est ainsi que la Libye offrit à la France le marché de construction de l'industrie pétrochimique libyenne<sup>28</sup>.

C'est avec l'accession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence Française en 1974 que les relations franco-libyennes commençaient à s'altérer quand ce dernier chercha l'élargissement de coopération dans sa politique extérieure. Il se rapprocha des pays conservateurs, renouant les liens privilégiés avec les pôles progressistes principalement l'Algérie, et approuva l'accord égypto-israélien, mal-perçu pour Kadhafi. Remarquant l'ouverture de la France à l'Algérie, à l'Egypte, au Maroc, et à l'Etat hébreux, avec lesquels il a des litiges, le Guide libyen se retira de la France. Lors de la visite officielle de Jacques Chirac en mars 1976 en qualité de premier ministre, Kadhafi souligne dans ses allocutions : « la Libye cherche des amis fidèles et non les mercantilistes<sup>29</sup> ».

Ces relations ont rebondi lors du voyage de Nicolas Sarkozy en 2005, étant ministre de l'intérieur de Jacques Chirac, pour inspecter le camp des migrants à Tripoli. Profitant de l'occasion, il rencontre Kadhafi pour solliciter le financement de sa campagne pour la présidentielle française de 2007. Une année après son élection, il eut signature de quelques contrats toujours dans le cadre du marché des armes entre la France et la Libye lors du voyage de Kadhafi à Paris en 2008. Ne s'étant pas d'accord sur certains points autour de demande de la libération de la Libye à la démocratie, l'adhésion au projet concurrent de l'union pour la méditerranée, et les incidences dudit voyage tourné au vinaigre à cause des insultes de français à Kadhafi, que surgît le conflit interpersonnel entre Kadhafi et Sarkozy, et les relations franco-libyennes subirent des nouveaux quiproquos.

Ces antécédents libyo-occidentaux, deux camps d'impérialisme heurtés, ont fait que, lors de l'arrivée du printemps arabe au troisième domino (la Libye), les trois alliés traditionnels occidentaux : la France, les Etats-Unis, et la Grande

<sup>24</sup> Otayek. R., *op.cit.*, p.13.

<sup>25</sup> Retal. J-L., La Libye républicaine face au cartel pétrolier : valorisation et contrôle de la production, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1974, p.93.

<sup>26</sup> Otayek. R., *op.cit.*, p.111.

<sup>27</sup> Otayek. R., *op.cit.*, p.113.

<sup>28</sup> Les déclarations du commandant Jalloud. M, in le monde, 28 juillet 1971.

<sup>29</sup> Otayek. R., *La politique étrangère de la Libye de 1969 à 1986*, à c

Bretagne, mobilisés par Sarkozy, mirent toutes les batteries en marche pour faire tomber le ciel sur la Libye, dans l'objectif non avoué de liquider Kadhafi. Ruminant tous leur rancœur, c'était le moment propice pour enlever le caillou dans la chaussure qui handicapait la marche impériale des occidentaux sur la Libye, en déclarant fallacieusement de voler au secours des populations libyennes en détresse. Suite à cette intervention que le pays s'est vu dans une guerre totale, le mettant à genoux jusqu'à ce jour.

### Les origines exogènes proches

Les origines exogènes proches de l'effondrement de l'Etat libyen font référence au conflit interpersonnel entre Kadhafi et Sarkozy et le printemps arabe.

### Le conflit interpersonnel entre Kadhafi contre Sarkozy

Il existait entre Kadhafi et Sarkozy, une relation flottant de l'or à fumeux affairiste, autour des ambitions politiques que chacun s'attendait à l'appui de l'autre, mutatis mutandis.

En 2005, Sarkozy, Nicolas Sarkozy étant ministre de l'intérieur de Jacques Chirac, ne faisait pas mystères ses ambitions à la présidentielle française de 2007. N'ayant pas les fonds pour la campagne, il profita lors de son voyage à Tripoli pour inspecter le camp des migrants à destination d'Europe, rencontrer Kadhafi pour solliciter le financement. De son côté, Kadhafi avait des difficultés pour son projet des Etats-Unis d'Afrique, à cause de la politique active de la France en Afrique. Ainsi, il lui fallait trouver quelqu'un de favorable à son projet à la tête de l'Elysée. Kadhafi s'attendait réussir son projet des Etats-Unis d'Afrique avec le soutien de la France une fois Sarkozy gagne le fauteuil de l'Elysée. C'est ainsi qu'il lui donna ce dont il avait besoin pour sa campagne électorale. Après avoir remporter l'élection, Sarkozy trouva une fois de plus auprès de Kadhafi, le succès diplomatique aux yeux du monde à travers la libération des cinq infirmières bulgares, arrêtées et condamnées à mort en Libye qui auraient administré aux enfants des faux vaccins contenant le virus de VIH/Sida<sup>30</sup>.

Suite au constat des bonnes relations Kadhafi-Sarkozy, les Etats-Unis et la Grande Bretagne, chargèrent Sarkozy de convaincre Kadhafi de démocratiser la Libye, après avoir abandonné son projet de l'arme à destruction massive. En plus de cette mission américano-britannique, Sarkozy aussi la sienne sur son projet de l'Union pour la méditerranée. Lors de son deuxième voyage à Tripoli en 2008, cette fois-là étant président de la république française, Sarkozy annonce à son homologue le but de sa présence en Libye.

Selon Kadhafi, ces demandes, la première traduit les tendances impérialistes manifestes des occidentaux en Afrique, sinon leurs ambitions démesurées en Libye. Car, opter le système démocratique en Libye est le panage exclusif des libyens et non sous impulsion des occidentaux. Et la deuxième de l'union pour la méditerranée est un projet concurrent au sien qu'il nourrissait depuis les décennies avec les pays frères arabes du nord de l'Afrique, et sur le continent autour du projet des Etats-Unis d'Afrique. Adhérer au projet de Sarkozy serait une manière de lui détourner de ses ambitions sur le Makrec et l'Afrique. C'est se laissé forlancer sa politique étrangère longtemps conçue, au prorata de l'inouï fortuitement improvisé. Ce serait se diminuer soi-même comme fils de la maison et ayant-droit, à la promotion d'un arriviste de loin. Mais aussi, l'Afrique ne peut jamais rester un éternel wagon sous la locomotive occidentale.

Lors de son voyage à Paris en 2008, Kadhafi a été bien accueilli par son hôte. Par contre, quelques membres proches de Sarkozy à l'instar de la secrétaire chargée de droit de l'homme, Ramayad, le parlement français et les Français eux-mêmes, ne l'avaient pas bien accueilli suite à l'image qu'ils ont de lui comme parrain du terrorisme. Quant à Kadhafi, l'instigateur de son humiliation en France n'était que Sarkozy, car les subalternes ne peuvent pas aller à l'encontre de ce que leur chef décide.

Avant de quitter Paris, il y eu un nombre des contra franco-libyens qui étaient signés autour de vente d'armes et des investissements français en Libye. Après le retour de Guide en Libye, tous ces contrats restèrent à *desinit in pescem* sinon des lettres mortes. Aucun d'entre eux n'était suivi des faits. C'est de cette manière que les deux homologues chefs d'Etat entrèrent en conflit interpersonnel qui s'échafaudera, rebondissant le passé difficile entre Paris et Tripoli. Par ce conflit, Sarkozy trouva l'alibi de nier tout ce qu'il devait à Kadhafi, l'expression d'une malhonnêteté désabusée sinon inspirée.

---

<sup>30</sup> Sarkozy. N, « Diplomatie engagée », in *Politique Internationale*, n°134, 2011-2012, p.26.

En 2011, quand le printemps arabe avait atteint la Libye, s'appuyant sur les propos affreux de Kadhafi contre les manifestants libyens, Sarkozy rumina ses rancœurs, profita de l'occasion pour se venger contre Kadhafi, sous-couvert fallacieusement de voler au secours à la population civile. C'est ainsi qu'il se pointa à l'avant-garde, déclarant devant la presse : « notre position est claire, il est temps de mettre fin au règne de Kadhafi ; Kadhafi doit partir ». Et pour cela, « J'irai jusqu'au bout » répétait-il à ce qui voulait l'entendre<sup>31</sup>.

Pour avoir une couverture légale de la communauté internationale, il engagea son pays et influence les deux autres membres permanents du conseil de sécurité des nations unies (les Etats-Unis et la Grande Bretagne), légendairement hostiles à Kadhafi au nom des antécédents explicités supra, et qui lui avaient précédemment confié la mission auprès de Kadhafi qui n'avait pas abouti.

De ce référentiel, nous sommes tentés de souligner que l'acteur proche extérieur de la crise libyenne est l'ancien président français Nicolas Sarkozy dont l'intervention en Libye était dans le but de se venger des litiges qu'il avait contre Kadhafi, et se débarrasser de son gênant créancier.

### **Le printemps arabe : origine proche exogène-endogène**

Le printemps arabe est à la fois l'origine proche externe et interne de l'effondrement de l'Etat libyen. Il est l'origine proche externe dans deux points : il a commencé dans un autre pays et la Libye a été emporté par son vent. Et, quand il est arrivé en Libye, il y eut l'intervention de la coalition internationale. Il est l'origine interne quand les révolutionnaires libyens s'en approprièrent pour chasser Kadhafi du pouvoir. Ce vent révolutionnaire constitue le détonateur des crises politico-sécuritaires en Libye, allant de 2011 à ce jour (2024).

La circonstance du coup d'envoi du Printemps arabe fut la confiscation des légumes et fruits du jeune Mohamed Bouazizi par la police tunisienne le 17 décembre 2010 dans une bourgade de Sidi Bouzid. N'ayant pas digéré l'acte de la police, ce jeune tunisien jugea bon de s'auto-immoler devant le siège du gouvernement. Cette auto-immolation fut l'étincelle qui avait mis le feu à la poudrière, provoquant les soulèvements populaires en Tunisie. Les Tunisiens, en colère descendirent massivement dans la rue quatre semaines durant pour défendre leur dignité, et réclamer le départ du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali. Le 14 janvier 2011, le raïs tunisien avait fini par fuir vers l'Arabie Saoudite.

Onze jours après, le 25 janvier 2011, les Égyptiens descendirent à leur tour dans les des grandes villes du pays. Ils réclamèrent à l'unisson le pain, la liberté, la justice sociale, et surtout le départ de leur raïs Hosni Moubarak. Le 10 février, le raïs Égyptien céda à la pression du peuple. Il démissionna du pouvoir et se réfugia à Charm El-Cheikh<sup>32</sup>.

Le 12 février 2011, la contagion avait atteint la Libye, à partir de Bengazi. Contrairement à ses deux homologues voisins qui n'avaient pas confrontés les peuples, Kadhafi n'avait pas voulu se plier au choix des libyens face à la réalité du moment. Le 22 février 2011, le Guide apparaît à la télévision d'Etat pour s'adresser aux libyens. Furieux, il menaça les manifestants de les noyer dans une rivière de sang<sup>33</sup>. Le jour suivant, il passa à l'action en mitraillant les manifestants pour tenter les dompter. C'était une erreur monumentale et fatale de la part de Kadhafi, tel qu'un brocard latin prévient face aux réactions intempêtes *Ira Furor Brevis Est*<sup>34</sup>. Les manifestants libyens étaient restés déterminés, et la situation se transforma en une guerre civile, sous la bannière du Conseil national de transition (CNT), créé instantanément en février 2011 à Bengazi. C'est ainsi que l'occasion était donnée aux Occidentaux sous le parapluie de la résolution 1973 d'intervenir en Libye sous prétexte de protéger la population civile. Mais cette intervention occidentale n'a pas pu songer la période post-conflit. Après le départ de celle-ci, le pays a rechuté dans des crises politico-sécuritaires qui ont conduit à son effondrement à ce jour.

Tels sont les faits à l'origine de l'effondrement de l'Etat libyen. Dans les lignes qui suivent, nous allons analyser les indicateurs dudit effondrement.

### **LES INDICATEURS DE L'EFFONDREMENT DE L'ETAT LIBYEN**

Pour démontrer les manifestations de la faillite de l'Etat libyen, nous nous basons sur le modèle américain qui dégage les Indices des Etats en déliquescence (Failed States Index) de *Fund for Peace*, que nous avons signalé ci-haut. Pour

<sup>31</sup> De Closets. F, *Maintenant ou jamais*, Paris, Fayard, 2013, p.44.

<sup>32</sup> Ping, J., *Eclipse sur l'Afrique : fallait-il tuer Kadhafi ?*, Paris, Essai Michalon, 2014, p. 92.

<sup>33</sup> Ping, J., *Op.cit.*, p.94.

<sup>34</sup> Maxime d'Horace qui signifie « la colère est une courte folie ».

le cas échéant, il s'agit des indicateurs sociaux, économiques, politiques, et les indicateurs en lien avec la gouvernance et l'Etat de droit.

### Les indicateurs sociaux de l'effondrement de l'Etat libyen

Avant 2011, les migrants clandestins traversaient la Méditerranée vers l'Europe dans l'ordre de quelques dizaines, voisinant une centaine. C'est du fait que Kadhafi avait un bon système de surveillance, de renseignement et de sécurité des berges au large de la Méditerranée. Après la mort de Kadhafi, et la faillite de l'Etat libyen, ce désordre généralisé, et l'état poreux des frontières, la Libye est devenue une voie passoire à plus de 90 % de la migration clandestine vers l'Europe<sup>35</sup>.

En 2013, elle a quitté les tranches des dizaines pour des milliers, atteignant l'effectif de 40 000 migrants rien que pour l'Italie. Après 2014, l'effectif quadrupla en raison de 153 000 en 2015, et 183 000 en 2016<sup>36</sup>. Ces migrants clandestins viennent des pays subsahariens, de l'Afrique de l'Ouest, et de l'Est<sup>37</sup>. De même manière que les migrants sahéliens profitant du désordre, prennent la Libye comme passage facile vers l'Europe, d'autres libyens eux-mêmes aussi quittent leur pays pour l'Egypte et la Tunisie, fuyant les guerres en étant des simples civils, redoutant la période d'incertitude au pays. D'autres fuient les répercussions à l'instar des pro-Kadhafi installés en Tunisie, particulièrement les Touaregs, perçus comme des mercenaires par la population libyenne. En 2013, la Tunisie avait enregistré l'entrée sur son territoire d'un effectif de 1,8 million de libyens<sup>38</sup>.

La violence communautaire en Libye a trouvé ses racines à partir de la séparation de Kadhafi avec ses équipiers du CNR. Soutenant les leurs que Kadhafi avait méprisé, ce dernier considérait les tribus d'origines de tous ces anciens membres influents du CCR et tous ses opposants comme des tribus ennemies à son régime. Et celles qui n'étaient pas arabes linguistiquement, des moins libyennes. Kadhafi considérait la berbéricité comme une simple modalité de l'arabité, et la revendication linguistique des berbérophones comme une visée réactionnaire devant être sévèrement punie. Les berbères étaient soumis à une arabisation forcée, subissaient des discriminations<sup>39</sup>. Ce fait constituait déjà des étincelles qui devaient tôt ou tard allumer feu dans cet Etat avec un système socio-politique fondé sur les appartenances et alliances clanico-tribales<sup>40</sup>.

C'est pour cela, le printemps arabe était pour toutes les tribus marginalisées, l'occasion de se déchaîner de la marginalisation dont elles étaient victimes durant les décennies du règne de Kadhafi. Dès les débuts des manifestations février 2011, les montagnards berbérophones du Djebel Nefusa prirent les armes, affichant leur berbéricité dans les comités révolutionnaires regroupés au sein de CNT pour réclamer le départ de Kadhafi du pouvoir. Mais vite, ils se retirèrent du CNT, pour créer leur propre structure des berbères du clan de Zouara dénommée le Haut Conseil des Amazighs, ayant pour revendication, leur indépendance à l'égard de la Libye. Au même moment, les Toubous du Sud de leur côté initièrent la formation d'un gouvernement du Sud libyen. L'élan séparatiste des tribus et clans, rend difficile la cohésion nationale en Libye. Dans ces conditions du rejet intertribale, le pays se voit éclater, divisé, fragilisé, et donc effondré par défaut de l'unité et la cohésion nationale de son peuple.

Du point de vue accès aux richesses et aux services publics, il existe aujourd'hui en Libye une distribution inéquitable cruelle en ces matières, créant un large écart entre un petit nombre des riches et un grand nombre des pauvres. Notons qu'il y a une grande concentration des richesses économiques du pays entre mains d'un petit nombre de décideurs qui gèrent les revenus de la manne pétrolière. Ces derniers sont sujets d'enrichissements personnels et illégaux, à cause de l'absence de modalités de contrôle efficace.

### Les indicateurs économiques

Sous le régime de Kadhafi, L'économie libyenne était prospère, simplement avec l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. A l'aube de la chute du régime, en 2010, l'exploitation libyenne du pétrole s'élevait à 1,6 million de barils

<sup>35</sup> Cf. La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées de la république française, sur Libye : entre sortie de crise et tentation du statu quo, Rapport d'information n° 605 (2017-2018),

<sup>36</sup> Source : tableau statistique du ministère de l'Intérieur italien, [http://www.libertaciviliim-migrazione.dlci.interno.gov.it/sites/default/files/allegati/cruscotto\\_statistico\\_giornaliero\\_31-01-2018\\_0.pdf](http://www.libertaciviliim-migrazione.dlci.interno.gov.it/sites/default/files/allegati/cruscotto_statistico_giornaliero_31-01-2018_0.pdf).

<sup>37</sup> Dumortier, B., op.cit. p.99.

<sup>38</sup> Boubakri, H., « Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n°3-4, 2015, pp. 17-39 ; et Pagès-El K. D., et AL., (dir.), « Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31 - n°3 et 4 | 2015, pp.1-37.

<sup>39</sup> Dumortier, B., *Op. cit.*, pp. 137-138.

<sup>40</sup> Guidère, M., *Etat du monde arabe*, Paris, De Boeck, 2015, pp.82-83.

par jour. Et celle du gaz naturel à 3,5 milliards de m<sup>3</sup>. Ces exploitations généraient au pays les revenus dans une fourchette de 25 à 35 milliards de dollars, faisant de ce pays l'un des plus riches de l'Afrique par rapport au revenu par habitant<sup>41</sup>. Le budget national du pays atteignait une centaine de milliards de dollars.

Avec ces revenus, le régime était tant soi peu à mesure d'assumer ses missions régaliennes de l'Etat, et le développement humain de la population : supporter l'éducation de la jeunesse, offrir de l'emploi, et de fournir un logement décent à tous les Libyens. Le niveau de vie des libyens dépassait celui certains Européens tels que les Portugais, et les Grecs. En 2009, les étudiants libyens arrivaient à marcher, non pas pour contester et décrier l'incapacité, les détournements des fonds et deniers publics par le régime au pouvoir, mais plutôt demander l'élargissement de leurs parkings, parce que chaque étudiant avait son propre véhicule.

Cependant, le régime n'avait pas songé à l'industrialisation du pays, nonobstant l'écoulement à flot de l'argent, il n'y avait pas d'usines des transformations des bruts aux manufacturés, sauf celles du secteur pétrolier. La dépendance du pays à l'exportation était grave. Dans le secteur alimentaire, le pays importait plus des 75% de sa nourriture. Donc, l'économie libyenne n'avait pas des bases solides. Le PIB élevé ne provenait pas de la production de la population, mais de l'équivalent de dividende des revenus de l'exportation du pétrole et du gaz.

Soudainement, à partir de 2011, il y eut l'arrêt de la production pétrolière et du gaz à cause des guerres dérivant de la révolution populaire. Les bombardements systématiques des entreprises pétrolières lors des hostilités, ont paralysés la seule source des revenus du pays, asphyxiant ainsi l'économie nationale qui en dépendait. Vu la séparation du pays en deux gouvernements rivaux, on ne sait pas, lequel de deux prendre en considération pour évaluer ses prévisions budgétaires et son économie.

En rapport des indices du développement humain, le taux de chômage des jeunes qui était à l'époque de Kadhafi à 22% a presque triplé à 59%. Avant la guerre, le PIB libyen nageait entre 17 à 19 mille dollars par habitant. De 2011 à ce jour (2024), il flotte entre de 6,5 et 7 mille dollars. La guerre a appauvri la quasi-totalité des familles, et les jeunes qui ont perdu l'emploi se sont engagés au combat en adhérant les groupes armés ou aux milices. Cet enrôlement massive des jeunes aux groupes armés et aux milices a pour conséquence, la baisse du taux d'alphabétisation de la jeunesse de 89% à 37% après 2011. Il n'y presque pas de l'enseignement en Libye suite à la permanence des guerres. Les deux gouvernements rivaux se préoccupent plus de l'économie de guerre à la place de celle pour le fonctionnement de l'Etat. Aujourd'hui la Libye occupe la 104<sup>e</sup> place au classement des pays développés.

### Les indicateurs politiques

Les indicateurs politiques de l'effondrement de l'Etat libyen font référence à la circulation et au trafic illicite des armes, à la prolifération des groupes armés, à la montée du terrorisme et à la multiplication des interventions étrangères.

### La circulation et le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre (ALPC) en Libye

Au temps de Kadhafi, la sûreté de circulation d'armes était bien au point. Seuls, quelques groupes proches du Guide étaient autorisés d'en détenir. En 2011, les chefs de milices et trafiquants se sont emparés des dépôts de stocks d'armes de l'ancien régime<sup>42</sup>. C'est ce qui a profusément intensifié à la fois les conflits intra-libyens et régionaux<sup>43</sup>. En avril 2018, le rapport de *Flemish Peace Institute*, pointe la Libye en premier rang des centres de trafic depuis 2011, dont l'épicentre est la ville de Sebha, de Fezzan.<sup>44</sup>

En 2014, un rapport de l'ONU fait état de la multiplication de petits points de vente informels d'arme sur le territoire libyen. À Tripoli, le marché aux poissons est devenu un lieu-de-nagos d'AK-47, et de lance-roquettes<sup>45</sup>. De son côté, l'Institut de Stockholm pour les recherches de la paix (SIPRI), publiait en 2019 que la Libye à elle seule, assure 75 %

<sup>41</sup> Bichara. K., « Libye : le contre-paradigme d'une révolution heureuse in *Alternatives sud*, vol. 19, 2012, p.61.

<sup>42</sup> <https://www.jeuneafrique.com/180907/politique/la-libye-d-p-t-d-arms-ciel-ouvert-selon-l-alg-rie>. Consulté le 29/05/2024.

<sup>43</sup> Koné. H., « Le trafic d'armes entre la Libye et le Niger reprend de plus belle », article publié le 28 juin 2022, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-traffic-darmes-entre-la-libye-et-le-niger-reprend-de-plus-belle>, consulté le 20 avril 2024.

<sup>44</sup> Jihâd. G., « Libye : paradis du trafic d'armes », article publié le 01 juin 2018, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/mag/561008/politique/libye-paradis-du-traffic-darmes/>, consulté le 20 avril 2024.

<sup>45</sup> <https://www.jeuneafrique.com/309246/politique/Algerie-larmee-saisie-des-lance-missile-sol-air-pres-de-la-frontiere-avec-la-libye/> consulté le 29/05/2024.

des importations d'armes en Afrique du nord<sup>46</sup>. Ce qui signifie que l'Etat libyen est présentement incapable de contrôler ces outils dangereux entre les mains de la population, dont une poignée l'utilise pour le déstabiliser. La sûreté intérieure de l'Etat libyen est en jeu du fait que les armes sont facilement accessibles à n'importe qui à l'intérieur du pays. La sécurité étant un domaine régalien de l'Etat, sa défaillance traduirait inéluctablement la faillite de celui-ci.

### La prolifération des groupes armes et milices

Après la mort de Kadhafi, le désaccord au sein du Congrès Général National autour du leadership, des intérêts et idéologies, ont donné lieu à l'éclatement de plusieurs groupes armés, milices et djihadistes. Tout juste à la fin 2011, le pays comptait déjà 700 formations militaires. Chacun avec son idéologie, tous à la conquête du pouvoir. Parmi ces groupes on peut énumérer quelques-uns les plus actifs depuis 2011 jusqu'à ce jour (2024) :

- Les Forces Armées Arabes Libyennes (FAAL) : elles ont une autre appellation communément reconnue de « l'Armée Nationale Libyenne ». C'est une coalition des milices créées en 2014 et dirigée par le général Khalifa Haftar, le chef du gouvernement de Bengazi<sup>47</sup>.
- Les Brigades Révolutionnaires : c'est un regroupement des combattants expérimentés, responsables des nombreuses violations des droits de l'homme signalées par les organisations internationales. Elles ont pour bases la ville de Misrata et Zintan.
- Les Frères Musulmans : l'organisation fondée depuis 1949. Son actuel secrétaire général est Mohamed Souwan. En Libye, ils ont un parti politique nommé « le parti Justice et Construction ». Selon leur porte-parole, Mohamed Gaair, l'organisation a des représentations dans 18 villes et comptait plus de 1 400 membres.
- Les Brigades Autonomes : Il s'agit de brigades qui ont rompu avec les conseils militaires locaux. Elles possèdent une forte structure organisationnelle et des capacités militaires significatives. Elles ont leurs propres centres de détention dans lesquels elles gardent un bon nombre des prisonniers qu'elles refusent de remettre au ministère de la Justice.
- Les Brigades Post Révolutionnaires : ce sont des groupes armés loyalistes pro-Kadhafi, réapparus à la fin de la guerre de 2011. Leur fief traditionnel est à Bani Walid.
- Les Milices Salafistes Djihadistes : ils sont auteurs de destruction de plusieurs lieux saints et de mosquées à Tripoli, Derna, Misrata et Zintan ; la profanation de tombes britanniques de la Seconde Guerre mondiale ; le bureau de la Croix-Rouge ; et le consulat américain à Benghazi.
- Le Groupe des Combats Islamistes Libyens (GCIL) : cette milice a tenté sans succès pendant presque vingt ans de renverser Kadhafi pour établir un Etat islamique en Libye. A l'origine, le groupe n'avait que des visées nationalistes et non l'idéologie du djihad. Après la mort de Kadhafi, il s'est imprégné de l'idéologie du djihad, en ayant des liens et soutiens des groupes terroristes salafistes. Il est financé par le Qatar<sup>48</sup>.

### La montée du terrorisme

Les études menées sur le terrorisme en Libye laissent entrevoir qu'avant 2011 le pays était à l'abri du terrorisme islamique à cause de la maîtrise du secteur sécuritaire par Kadhafi. La montée vertigineuse part de 2011 à ce jour au nombre de 781 attentats terroristes de différents types tels que : 296 par explosion, 203 de prise d'otages et enlèvements, 121 par attaque à main armée, 36 assassinats, et 123 autres<sup>49</sup>. Les pourcentages de principales cibles sont : 36,8% de civiles ; 23,5% des militaires ; 7,2% des attaques intergroupes et milices terroristes ; et 6,9% des attaques contre la police. Les régions libyennes les plus touchées sont : la Syrte 306 attentats ; Bengazi 227 ; Derna 96, Misrata 61 ; Tripoli 62, Fezzan 30 ; et 7 autres dans d'autres bourgades du pays. Notons que l'Etat Islamique qui

<sup>46</sup> Eleiba. A., « Trafic d'armes en Libye, une nouvelle réalité », article publié le 03 décembre 2019, en ligne sur internet, <https://french.ahram.org.eg/NewsContent/54/2345/32110/AIAhram-Hebdo/Monde-Arabe/Trafic-d%E2%80%99armes-en-Libye,-une-nouvelle-r%C3%A9alit%C3%A9.aspx>, consulté le 20 avril 2024.

<sup>47</sup> Libye : les forces armées arabes libyennes (FAAL) ou armée nationale libyenne (ANL), In Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA), Division de l'information, de la documentation et des recherches – DIDR, 12 mars 2021.

<sup>48</sup> Ammour. A. L., « L'après-Kadhafi au Sahara-Sahel »,.....

<sup>49</sup> Reynié. D., et All., *Op.cit.*, pp.67-68.

aujourd'hui le groupe terroriste le plus meurtrier en Libye, est responsable de plus de 79,6% des attentats et morts. Tel qu'à titre illustratif de l'attentat du 27 Janvier 2015 à l'hôtel Carinthie à Tripoli, faisant 16 morts dont 5 étrangers.

### Les guerres civiles

L'Etat libyen a commencé à sombrer par l'arrivée du printemps arabe en février 2011, marqué par l'affrontement entre l'ancien président Kadhafi et les manifestants libyens réunis autour du conseil national de transition. C'était là le commencement de la première guerre civile libyenne. Par après, la nature de cette guerre changea par l'intervention de la coalition internationale initiée par Sarkozy, devenant ainsi la guerre d'intervention dont le tournant décisif fut la mort du président Kadhafi, le 20 octobre 2011.

Au lendemain de la mort de Kadhafi, et le retrait des troupes françaises, juste une semaine après, en avril 2012, une autre guerre civile se déclencha, opposant les milices pro-Kadhafi contre le CNT. Malgré cela, le CNT s'efforça d'organiser les élections dont les résultats feront généraliser la guerre dans tout le pays entre les élus et non élus jusqu'en 2013. En 2014, le pays se voit divisé, il n'y a pas pratiquement l'autorité centrale<sup>50</sup>.

Le pouvoir central de Tripoli est en butte contre un gouvernement autonome de Bengazi. Les Berbères du Jbel Nefoussa à l'Ouest revendiquent la reconnaissance de leur indépendance, quand les Touaregs réclament une citoyenneté à part entière, et les Toubous menacent de former un gouvernement du sud libyen. Les islamistes sont très présents, en opposition entre eux et contre les deux gouvernements rivaux. Le 4 avril 2019, Tripoli tombe entre les mains des rebelles de forces d'Haftar, qui entrèrent dans les quartiers périphériques d'al-Zahra et l'aéroport international de Tripoli<sup>51</sup>. C'est après une semaine que les forces du gouvernement d'union nationale se mobilisèrent pour repousser les FAAL hors de la capitale. Ce qui a poussé en cette même année, le conseil de sécurité à prendre la résolution 2473 (2019) imposant un embargo d'armes sur la Libye. Malgré l'embargo, la guerre continue à déstabiliser le pays quand les protagonistes sont ravitaillés des logistiques de guerre par leurs alliés extérieurs.

### La multipolarité des interventions extérieures comme indicateur de l'effondrement de l'Etat libyen

De prime-à-bord, le fait même qu'un Etat tiers ou une organisation internationale intervient dans un Etat, prouvent déjà qu'il y a un ça-ne-va-pas chez le bénéficiaire d'intervention, car on n'apporte de l'assistance qu'à un nécessiteux. A fortiori, au lieu d'un seul, beaucoup d'intervenants se mobilisent sur le même nécessiteux, cela signifie que le cas est épouvantable. À cette condition, le cas du nécessiteux trouverait d'issues à travers ces interventions multipolaires que si et seulement si, à l'unisson tous les intervenants regardent à la même direction, dans le but de solutionner la crise que traverse le nécessiteux. A contrario, si les buts de leurs interventions divergent, priorisant avant tous à leurs intérêts, le nécessiteux s'enfoncerait davantage dans le plus profond du gouffre.

L'entrecroisement des interventions extérieures, étatiques et des institutions internationales, est présentement le fait qui prouve la faillite de l'Etat libyen, au même moment qu'il accentue son état chaotique. C'est parce que chacune d'entre elles voit premièrement des intérêts économiques qu'offrent les crises libyennes à travers le marché d'armes<sup>52</sup>, avoir la main mise sur les ressources pétrolières de ce pays, et prévaloir son influence sur la scène internationale. La Libye est devenue un butin à la portée de tous ce qui voit en elles une possibilité d'intérêt. La France accompagnée de l'ONU, et l'Otan ont été les premiers à intervenir au début de la crise en 2011. Suite à leur intervention bâclée, n'étant pas capable d'assurer la convalescence libyenne que le pays se trouve dans le gouffre après les rechutes qui ont mené présentement le pays au désastre. Après cette première vague d'interventions, et l'écartèlement du pays en deux gouvernements rivaux, la voisine de l'ouest, l'Egypte s'est lancée à intervenir en Libye en 2014, au côté du gouvernement de Bengazi, en lui apportant le soutien d'avions de combat et d'hélicoptères<sup>53</sup>.

Comme si c'était une ouverture de brèche, la Russie se rapprochée du maréchal Haftar en 2015-2016. Sa première stratégie était de faire un rétropédalage par des prises de contact avec les protagonistes de Tripoli, de Bengazi, de Misrata, et les tribus du Sud libyen. Mais malgré les initiatives russes, la situation reste comme telle. Par contre, elle

<sup>50</sup> V. Thebault, *Op.cit.*, p.363.

<sup>51</sup> Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires OCHA, « Libya : Tripoli Situational Report », n° 4, en ligne sur : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SitRep%20No%204%20Libya\\_Tripoli%202010%20April%202019.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SitRep%20No%204%20Libya_Tripoli%202010%20April%202019.pdf) . Consulté le 12/09/2022.

<sup>52</sup> Blanchard. C, et Sémon. A., « Libye : vers une réunification bien fragile », in *Revue Défense Nationale*, N° Hors-série, 2021, pp.45-52, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2021-HS3-page-45.htm>, consulté le 16 avril 2024.

<sup>53</sup> Delalande. A., « L'Égypte et les Émirats arabes unis en guerre en Libye » in *Défense et Sécurité Internationale*, N°129, Mai-Juin 2017, pp. 32-37, en ligne sur <https://www.jstor.org/stable/10.2307/48605077>, consulté le 12 avril 2024.

s'accroît davantage en 2017, l'année du pic le plus élevé du terrorisme en Libye<sup>54</sup>, et l'extension à la région du Sahel<sup>55</sup>. Les Emirats Arabes Unis sont entrés à la danse en novembre 2016, au côté de l'ANL.

En 2020, le gouvernement de Tripoli, se voit sans soutien d'acteurs gouvernementaux, malgré à ses côtés la reconnaissance de l'ONU et l'Union Européenne. Favez Al-Sarraj trouvera de son côté l'Italie, la Turquie et le Qatar comme alliés<sup>56</sup>.

En Libye, il y a jusque-là sept pays qui interviennent militairement à côté d'un des gouvernements rivaux. Pour le gouvernement de l'ANL du général Haftar Khalifat, il y a la France, les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, et la Russie. Pour le gouvernement de l'Union Nationale, il y a le Qatar, la Turquie et l'Italie. Tous ces pays poursuivent trois visées dans leurs interventions en Libye : le renforcement de leurs influences internationales ; tirer des avantages économiques des échanges commerciaux avec la Libye ; et avoir la main mise sur le pétrole libyen<sup>57</sup>. De ce fait, la situation libyenne devient un marché à conquérir et à conserver pour les adjudicataires qui ne souhaitent pas que le pays se rétablisse, de peur que le marché prenne fin. C'est en effet une *Crise Managériale*<sup>58</sup>, source des *Conflits Dérivés*<sup>59</sup> inter intervenants.

## LES INDICATEURS EN LIEN AVEC LA GOUVERNANCE ET L'ÉTAT DE DROIT

### La formation des gouvernements parallèles et rivaux

Le premier signe qui prouve l'effondrement de l'État Libyen est bel et bien l'écartèlement géopolitique à l'intérieur de la Libye, entre un pôle occidental et un pôle oriental, formant deux gouvernements parallèles et rivaux à la suite des scrutins mal organisés de 2014.

À l'Est on trouve le gouvernement de Bengazi, constitué des élus de 2014, dirigé par le général Khalifat Haftar, le chef de l'Armée Nationale Libyenne. Il bénéficie à l'extérieur de l'appui de l'Égypte, la France, la Russie et les Emirats Arabes Unis. Ce gouvernement contrôle l'Est et le Sud-Est de la Libye. À l'Ouest, un autre gouvernement, celui de Tripoli, dirigé par Favez el-Sarraj, issu des membres non élus. Il est soutenu à l'extérieur par le Qatar, la Turquie, l'Italie et la Turquie, et bénéficie du soutien de l'ONU et l'Union Européenne.

Ces gouvernements rivaux sont combattus par les milices islamiques libyennes. Au gouvernement de Bengazi, on trouve un autre gouvernement des milices de Tobrouk, composé d'une fraction des frères musulmans pro d'un gouvernement islamique. Et les djihadistes d'Ansar al-Charia revendiquent la création de l'État de l'Émirat Islamique de Bengazi. De l'autre côté, dans le gouvernement de Tripoli, on trouve une mouvance des Berbères Nefousi, alliés aux milices de Tobrouk. Et le Sud-Est du pays est sous le contrôle des Touaregs. Pour lutter contre ces milices islamiques, sous l'égide de l'ONU en 2015, les deux gouvernements rivaux, acceptèrent de s'unir dans un gouvernement d'union nationale (GUN)<sup>60</sup>. Mais de 2018 à ce jour (2024), la situation est telle que le pays ne fait que rechuter aux crises des guerres civiles, qui finissent par des guerres d'interventions qui ne font qu'enfoncer le pays dans un chaos total.

### L'absence des institutions régulières

Depuis l'époque de Kadhafi, la Libye n'avait pas des institutions étatiques modernes. En juin 2014, il y eut tentative de les trouver à travers les élections législatives pour avoir le parlement, duquel devaient provenir la présidence et le gouvernement. Et de ces derniers que devaient provenir les cours et tribunaux. Fort malheureusement le projet n'avait pas abouti. Le refus par certaines factions des résultats des élections législatives et l'installation de la Chambre des représentants, a conduit à une fracture de redressement institutionnel. Et jusque-là, les guerres qui s'en sont suivies

<sup>54</sup> Reynie, D., *Les attentats islamiques dans le monde de 1979-2019*, Paris, Fondation pour l'innovation politique, 2019. P.68.

<sup>55</sup> Delanoë, I., et Hedjazi, N., « La Libye : une crise à la croisée des ambitions globale et régionale de la Russie », *Hérodote* n° 182, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2021, pp.129-147.

<sup>56</sup> Azaz, S., et Fougerouse, L., « L'internationalisation du conflit libyen », in *Géopolitique-Moseem*, juillet 2020, pp.1-10.

<sup>57</sup> Magerisi, T., « Les enjeux géostratégiques de la guerre civile en Libye », in *Bulletin de la sécurité Africaine*, Publication du centre d'études stratégiques de l'Afrique, n°37, Juillet 2020, pp. 1-10.

<sup>58</sup> Nous entendons par **Crise Entrepreneuriale** ou la **Guerre Managériale**, un chaos provoqué ou alimenté par les puissances étrangères, les multinationales, et usines de fabrication d'armes, pour créer un circuit économique autour de l'exploitation des ressources naturelles d'un pays, trouver un marché d'écoulement des stocks d'armes et tous autres trafics illicites.

<sup>59</sup> Nous entendons par **Conflit Dérivé**, une rivalité qui survient entre les alliés des protagonistes premiers en terme de l'adage qui dit : « l'ami de mon ennemi est mon ennemi ».

<sup>60</sup> Haddad, S., « Accord, désaccords et expansion de l'état islamique en Libye », p. 205-226, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.2899>. Consulté le 12. 05. 2024.

n'ont pas permis à la Libye d'avoir des institutions régulières et modernes pour tout l'ensemble du pays. Il y a deux gouvernements tel que nous les avons évoqués plus haut.

Et, chacun de deux gouvernements ne parviennent pas à fonctionner comme des institutions stables à cause des préoccupations des guerres<sup>61</sup>. Tel qu'on le sait, pour qu'il y ait un Etat, il faut la présence de quatre éléments constitutifs de ce dernier à savoir : le territoire, le peuple, le gouvernement, et la reconnaissance souveraine à l'intérieur et à l'extérieur. A notre point de vu, ces quatre éléments constituent le squelette de l'édifice Etatique. Une fois que l'un d'entre eux fait défaut, signifierait qu'on a à faire à un Etat invertébré, handicapés, voire purement et simplement son inexistence. La détérioration manifeste des institutions par la formation des deux gouvernements rivaux, prouve qu'il n'existe pas des institutions centrales pour toute la Libye. La conséquence de cet état des choses est tout d'abord, la remise en jeu de l'unité du pays, faute d'institutions régulières établies pour l'intégrité du territoire national du pays.

### La défaillance du système judiciaire

Après la chute du régime Kadhafi, de 2012 à 2014, un bon nombre de libyens (juristes, avocats ou magistrats, journalistes, enseignants, médecins, artistes, etc.) s'étaient engagés aux actions de défense des droits humains, autour des ONG internationales.

Cependant, la rechute du pays à la deuxième guerre civile de 2014 à ce jour (2024), la situation des droits humains dans l'ensemble du pays n'a pas cessé de se détériorer à cause des détentions arbitraires, d'enlèvements, d'exécutions sommaires, des tortures des journalistes, et de défenseurs des droits humains. Et ce, en toute impunité<sup>62</sup>. La police n'existe pratiquement pas en tant que telle, de même que les institutions judiciaires. La peur paralyse les membres du corps judiciaire, des dizaines de juges et procureurs sont régulièrement menacés de mort, assassinés pour avoir exercé leurs fonctions<sup>63</sup>. Dans le domaine de la justice, le pays est presque à ce jour une jungle, où la loi du plus fort domine et en toute impunité.

### CONCLUSION

La Libye est actuellement un Etat effondré du fait de son incapacité d'assurer ses missions régaliennes autour de la sécurité et l'intégrité de son territoire, et subvenir aux besoins socio-économiques du peuple.

Pour qu'elle arrive à ce point, ils eurent des origines lointaines et proches qui étaient endogènes et exogènes. Les origines lointaines endogènes furent le conflit qui surgissa entre Kadhafi et ses co-équipiers, qui avait abouti au démentiellement du CCR ; suivi de la dictature de Kadhafi ; et les causes socio-culturelles marquées par la marginalisation des certains clans et tribus dont les ressortissants furent des opposants du régime de Kadhafi, et d'autres qui n'étaient pas arabes linguistiquement à l'instars des berbères.

Les origines lointaines exogènes furent les antécédents conflictuels entre le régime révolutionnaire libyen et les pays occidentaux à cause de la nationalisation des entreprises occidentales d'exploitation pétrolière en Libye. Et l'origines exogènes proches, est le conflit interpersonnel qui existait entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi. Le printemps arabe constitue au même moment l'origine proche exogène et endogène. Il est exogène du fait de son commencement en Tunisie, suivi de l'Egypte avant d'atteindre la Libye en 2011. Il est l'origine endogène quand les libyens s'en étaient accaparés.

Les indicateurs de l'effondrement de l'Etat libyen sont d'ordre social, économique, politique, et ceux qui sont liés à la gouvernance et Etat de droit. Les indicateurs sociaux, nous avons qu'il existe la violence communautaire contre les Touaregs qui se sont réfugiés en Tunisie, fuyant les répressions par les autres tribus qui les considèrent comme des anciens mercenaires de Kadhafi, et la Libye est devenue un itinéraire passoire pour la migration clandestine vers l'Europe à cause du chaos qui règne. L'indicateur économiques, il y a la baisse de la production du pétrole et du gaz naturel à cause des guerres, et il difficile d'évaluer la macro-économie à cause de la division du territoire national en différents gouvernements rivaux qui gèrent séparément ce qui se trouve dans leurs parties. Les indicateurs politiques de l'effondrement de l'Etat libyen sont remarqués à partir de la défaillance de la sécurité nationale marquée par le

<sup>61</sup> Cf. Rapport du Conseil de droits de l'Homme, Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'Homme, Document des Nations unies A/HRC/28/51, du 12 janvier 2022.

<sup>62</sup> Cf. L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Libye entre conflit multiforme et délitement de l'Etat, la défense des droits humains au défis, rapport d'enquête, sous la coordination de la Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme (fdhl), février 2022.

<sup>63</sup> Cf. Rapport du Conseil de droits de l'Homme, Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'Homme, Document des Nations unies A/HRC/28/51, 26 janvier 2023, para 48.

marché d'arme à ciel ouvert qui a facilité la montée de l'insécurité, la prolifération des groupes armés et milices, les actes du terrorisme ainsi que la résurgence des guerres civiles ; au-delà desquels s'ajoute la multipolarité des interventions extérieurs.

Enfin, nous avons trouvé un autre bloc d'indicateurs de l'effondrement de l'Etat libyen est ceux qui sont liés à la gouvernance et l'Etat de droit. Par rapport à la gouvernance, on remarque qu'il y a l'absence de gouvernance en Libye à cause de la formation des deux gouvernements rivaux de Tripoli et de Benghazi, l'absence des institutions régulières pour tout le pays, mais aussi la défaillance du système judiciaire.

### Bibliographie sélective

- Althusser, L., *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011
- Azaz. S., et Fougerouse. L., « L'internationalisation du conflit libyen », in *Géopolitique-Moseem*, juillet 2020,
- Bichara. K., « Libye : le contre-paradigme d'une révolution heureuse », in *Alternatives sud*, vol.19, 2012
- Blanchard. C, et Sémon. A., « Libye : vers une réunification bien fragile », in *Revue Défense Nationale*, N° Hors-série, 2021, pp.45-52, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2021-HS3-page-45.htm>, consulté le 16 avril 2024.
- Boubakri, H., « Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n°3-4, 2015, pp. 17-39 ; et Pagès-El K. D., et Al., (dir.), « Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31 - n°3 et 4 | 2015
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires OCHA, « Libya : Tripoli Situational Report », n° 4, en ligne sur : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SitRep%20No%204%20Libya\\_Tripoli%202010%20April%202019.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SitRep%20No%204%20Libya_Tripoli%202010%20April%202019.pdf) . Consulté le 12/09/2022.
- Charte constitutive des Nations unies de 1945.
- Clément, C., « Un modèle commun d'effondrement de l'Etat ? Un AQQC du Liban, de la Somalie et de l'Ex-Yougoslavie », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 11, n°1, 2004
- Davis, J., « Théorie et pratique du gouvernement non représentatif », in *Maghreb-Machrek*, N°93, Juillet-septembre 1981
- De Closets. F, *Maintenant ou jamais*, Paris, Fayard, 2013
- Delalande. A., « L'Égypte et les Émirats arabes unis en guerre en Libye » in *Défense et Sécurité Internationale*, N°129, Mai-Juin 2017, pp. 32-37, en ligne sur <https://www.jstor.org/stable/10.2307/48605077>, consulté le 12 avril 2024.
- Delanoë. I., et Hedjazi. N., « La Libye : une crise à la croisée des ambitions globale et régionale de la Russie », *Hérodote* n° 182, La Découverte, 3<sup>e</sup> trimestre 2021.
- Domenach, H. et Picouet, M., « Environnement et pressions démographiques », in Domenach, H. et Picouet, M. (dir), *Population et environnement*, Paris, PUF, Que Sais-je ?, 2000
- Dumortier. B., *L'Afrique : du Sahel à la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2017
- Guidère, M., *Etat du monde arabe*, Paris, De Boeck, 2015
- Haddad.S., « Accord, désaccords et expansion de l'état islamique en Libye », p. 205-226, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.2899>. Consulté le 12. 05. 2024.
- Jallot, M., Effondrement et reconstruction de l'Etat : les continuités de la formation de l'Etat sierra léonais, Thèse en science politique, Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2011
- Jihâd. G, « Libye : paradis du trafic d'armes », article publié le 01 juin 2018, en ligne sur internet, <https://www.jeuneafrique.com/mag/561008/politique/libye-paradis-du-traffic-darmes/>, consulté le 20 avril 2024.<sup>1</sup> Eleiba. A, « Trafic d'armes en Libye, une nouvelle réalité », article publié le 03 décembre 2019, en ligne sur internet, <https://french.ahram.org.eg/NewsContent/54/2345/32110/AlAhram-Hebdo/Monde-Arabe/Trafic-d%E2%80%99armes-en-Libye,-une-nouvelle-r%C3%A9alit%C3%A9.aspx>, consulté le 20 avril 2024.
- Koné. H, « Le trafic d'armes entre la Libye et le Niger reprend de plus belle », article publié le 28 juin 2022, <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-traffic-darmes-entre-la-libye-et-le-niger-reprend-de-plus-belle>, consulté le 20 avril 2024.
- Kuhn, A., *Sommes-nous tous des criminels ?* Paris, Ed. PUF, 2005
- La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées de la république française, sur Libye : entre sortie de crise et tentation du statu quo, Rapport d'information n° 605 (2017-2018),

- Magerisi. T., « Les enjeux géostratégiques de la guerre civile en Libye », in *Bulletin de la sécurité Africaine*, Publication du centre d'études stratégiques de l'Afrique, n°37, Juillet 2020, pp. 1-10.
- Marchand, Y., *Rapport au Premier ministre. Une urgence : l'afro-réalisme. Pour une nouvelle politique de l'entreprise en Afrique subsaharienne*, Paris, La Documentation française, décembre 1996, cité par De Gaudusson, J.-B., « La justice en Afrique : nouveaux défis, nouveaux acteurs. Introduction thématique », in *Afrique contemporaine*, n°250, 2014
- Maxime d'Horace qui signifie « la colère est une courte folie ».
- OMS, « Rapport mondial sur la violence et la santé », 2002, p. 6 disponible sur [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619\\_fre.pdf;jsessionid=7142426415C47FD2B25DDAA966353A5B?sequence=1](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42545/9242545619_fre.pdf;jsessionid=7142426415C47FD2B25DDAA966353A5B?sequence=1), consulté le 15 avril 2024.
- Organisation Internationale de la Migration, « Glossaire de la migration », in *Droit international de la migration*, N°9, 2007
- Otayek. O., *La politique africaine de la Libye*, Paris, Editions Karthala, 1986
- Ping, J., *Eclipse sur l'Afrique : faillait-il tuer Kadhafi ?*, Paris, Essai Michalon, 2014
- Quantin. P., « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », in *Pouvoirs*, n°129, 2009, p. 65-76, en ligne sur internet, <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2009-2-page-65.htm>, consulté le 28 août 2023.
- Rapport du Conseil de droits de l'Homme, Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'Homme, Document des Nations unies A/HRC/28/51, du 12 janvier 2022.
- Rapport du Conseil de droits de l'Homme, Assistance technique à la Libye dans le domaine des droits de l'Homme, Document des Nations unies A/HRC/28/51, 26 janvier 2023, para 48.
- Retal. J-L., *La Libye républicaine face au cartel pétrolier : valorisation et contrôle de la production*, Annales de l'Afrique du Nord, 1974
- Reynie. D., *Les attentats islamiques dans le monde de 1979-2019*, Paris, Fondation pour l'innovation politique, 2019
- Sarkozy. N., « Diplomatie engagée », in *Politique Internationale*, n°134, 2011-2012
- Tainter, J., *The Collapse of Complex Societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988
- Valensisi, G., « COVID-19 et pauvreté mondiale : Une évaluation préliminaire », in *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement*, vol.12, n°2, août 2020, en ligne sur internet, <https://journals.openedition.org/poldev/3573>, consulté le 21 août 2022.
- Zartman, W. (dir.), *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, London, Lynne Rienner, 1995